

Fiche Technique : amendes loi 11 03 environnement

Objectifs de la mission

Accompagnement conseil pour prévenir, documenter et maîtriser les risques de sanctions liés à la loi 11-03.

- Anticiper les non-conformités et sécuriser rejets, déchets et nuisances.
- Cartographier les textes applicables, qualifier les risques d'infraction et bâtir une traçabilité opposable.
- Traduire les exigences en actions opérationnelles (EIE, audit, PGES, déchets, eaux usées, air, ISO 14001, plan de suivi).
- Préparer les inspections : tester dispositifs, éprouver registres, consolider preuves, briefier les équipes.
- Réduire l'exposition aux sanctions et protéger autorisations, contrats, réputation et continuité d'activité.
- Instaurer un contrôle interne récurrent et une veille réglementaire pragmatique.

Clé de succès : relier chaque exigence à une preuve concise, datée et cohérente, conservée dans un dossier de conformité prêt à l'inspection.

Cible / Bénéficiaires

- Industriels (industries lourdes, parcs industriels, exploitants de carrières).
- Agroalimentaire et opérateurs hôteliers.
- Promoteurs immobiliers et chantiers soumis à autorisation/enjeux de nuisances.
- Collectivités et services publics confrontés à des contraintes budgétaires et réglementaires.
- PME multi-sites et acteurs de la supply chain (chargement, stockage, transferts, sous-traitance).

Démarche / Méthodologie

Séquence éprouvée : cadrage, diagnostic/audit, feuille de route (PGES) et priorisation, mise en conformité, contrôle interne, suivi post-mission et veille.

Phase	Objectif principal	Durée
Cadrage	Clarifier objectifs, périmètre, sites et procédés ; collecte documentaire et planification.	Variable selon périmètre
Diagnostic & audit	Entretiens, visites, revues de registres/équipements ; notation des écarts et criticité.	Variable
Feuille de route & PGES	Prioriser actions, responsabilités, budgets et jalons ; outillage (gabarits, tableaux de bord).	Variable
Mise en conformité	Fermer les écarts critiques ; contrats habilités ; procédures et registres opérationnels.	Variable
Contrôle interne & preuves	Check-lists, indicateurs, audits internes ; dossier de conformité prêt à l'inspection.	Récurrent
Suivi post-mission &	Ajustements, capitalisation, veille réglementaire et reporting.	Périodique

Cadrage

- Aligner objectifs, périmètre réel, sites et procédés.
- Collecter documents disponibles et planifier visites/entretiens.
- Cadencer les travaux selon contraintes industrielles et calendaires.

Diagnostic & Audit environnemental

- Revue documentaire et matérielle (installations, rejets, déchets, nuisances).
- Grilles d'évaluation, hiérarchisation des écarts, indicateurs de suivi.
- Rapport clair avec plan d'action ciblant d'abord les expositions majeures.

Feuille de route, PGES & priorisation

- Actions "barrières" prioritaires : maîtrise des rejets, rétention, captations, contrats habilités.
- Arbitrage capex/opex, jalons, responsabilités et budgets.
- Livrables : feuille de route, gabarits de registres, tableaux de bord, check-lists.

Mise en conformité

- Fermeture des écarts critiques et standardisation des pratiques.
- Sécurisation de la chaîne déchets (caractérisation, tri, rétention, traçabilité, prestataires).
- Alignement avec EIE/Autorisation environnementale et engagements ISO 14001.

Contrôle interne & préparation aux inspections

- Check-lists de poste, audits internes ciblés, tableau de bord consolidé.
- Simulation régulière d'inspection : documents prêts, preuves datées, cohérence des enregistrements.
- Dossier de conformité opposable, réactivité en cas d'écart.

Suivi post-mission & veille réglementaire

- Revues périodiques, ajustements, capitalisation sur incidents/quasi-incidents.
- Veille filtrée, mise à jour des procédures, communication interne maîtrisée.
- Performance stabilisée et preuves disponibles en continu.